

Moudon, le 24 juin 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 23 juin 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 111/26

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 1'751'000.- pour l'aménagement d'une zone de détente, de sport et de loisirs au Champ du Gour, parcelle communale 1399




- vu le préavis de la Municipalité No 111/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. accorde un crédit de réalisation de CHF 1'751'000.- TTC Pour l'aménagement de la première étape de la zone de détour de sport et de loisirs au Champ du Gour, parcelle n° 1399, à déduire toute aide aux subvention,**
- 2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 3. prend acte que l'investissement sera amorti en 30 ans pour les investissements du type « terrain bâti » et en 10 ans pour les investissements du type « mobilier urbain »,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis No 111/26 est accepté par 37 voix, 3 avis contraires et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente :  La Secrétaire : 

Elsa Bonhert Deprez **Nicole Wyler**